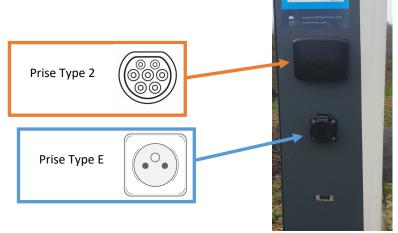


## Guide d'utilisation des bornes de recharge électriques sur les aires de covoiturage d'Arnaville et de Mars-la-Tour

## Raccordement de votre voiture :

Les bornes de recharge pour véhicules électriques installées sur les aires de covoiturage disposent de 4 prises réparties sur les deux côtés :

<u>A NOTER</u>: Les câbles électriques ne sont pas fournis. Pensez à prendre le vôtre (fourni lors de l'achat du véhicule) pour vous branchez sur nos aires de covoiturage!



Vous pouvez alors branchez votre voiture. Vous entendrez alors un « clic » qui vous signale que la prise s'est bloquée. De cette manière vous seul pourrez débranchez votre voiture. Votre câble ne risque donc pas d'être volé et personne ne peut interrompre votre charge.

Pour démarrer la charge de votre véhicule deux solutions s'offrent à vous :

- utilisation d'un badge,
- utilisation d'un smatphone.

## Déclenchement de la charge avec un badge:

Les bornes installées sur les aires de covoiturage acceptent tous les badges d'accès aux bornes de recharges électriques (NewMotion, Freshmile, ChargeMap, Izivia...). Il vous suffit alors de le poser sur la borne pour enclencher la charge. La borne clignote alors en vert (clignotement lent).









Si vous ne disposez pas de badge et que vous souhaitez en acquérir un, la CCM&M à un contrat avec la société Freshmile qui pourra vous fournir un badge sous forme de carte ou de porte-clés. Rendez-vous sur www.fresmile.com pour plus d'informations sur les tarifs.

## Déclenchement de la charge avec un smartphone:



Pour démarrer la charge de votre véhicule, il vous suffit de lire le QRCode présent au dessus de la prise sur la borne de recharge. Cela vous redirigera automatiquement sur l'application sur laquelle vous pouvez gérer votre charge.

<u>A NOTER</u>: Vous devez lire le QRCode se trouvant au-dessus de la prise à laquelle est brancher votre véhicule sinon la charge ne démarrera pas.

